

Le feuilleton : souvenirs des campagnes de Louis Bégos, Lieutenant-colonel : [suite]

Autor(en): **Bégos, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 28

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL 20

Dans la soirée, un certain nombre d'officiers, blessés et avec des béquilles, la plupart arrivés de Polotsk, vinrent me souhaiter la bienvenue.

Au dépôt, mes blessures commencèrent à me faire moins souffrir. Mon frère était retourné à Nimègue, pour se mettre sous les ordres du général de division Molitor, qui aimait et appréciait les Suisses à leur juste valeur; c'est quelque chose quand, dans d'autres occasions, rares sans doute, les services ont été oubliés et méconnus.

Au moment où je vais quitter les débris de mon vieux régiment, je dois mentionner, avec une certaine satisfaction et comme souvenir, les quatre occasions dans lesquelles j'ai sauvé l'aigle du régiment.

1° Dans notre passage, à travers le Beira (Portugal), où, à quelques lieues de Castelbranca, j'enlevai l'aigle des mains du porte-drapeau qui était mourant.

2° Avant de nous embarquer à Lisbonne, où je cachai l'aigle dans le sac de mon soldat et la ramenai en France.

3° A Polotsk. Les détails en sont connus, je les ai racontés.

4° Enfin à la Bérésina, où, voyant tous nos porte-drapeau tomber les uns après les autres sous les balles ennemies, j'ordonnai à un officier, nommé Andrigetti, de l'éloigner et de la mettre à l'abri avec une escorte de quelques sous-officiers et soldats. J'ai retrouvé notre aigle intacte à Marienbourg.

Je fus obligé de rester encore quelque temps au dépôt, pour régler ce qui concernait mon arriéré et obtenir la pension qui m'était due, et que j'obtins du gouvernement impérial pour mes nombreuses blessures. Je commençais à marcher et à pouvoir faire de petites promenades, appuyé sur une seule béquille.

Avant de quitter la France, qu'il me soit permis de relever, par des actes officiels, l'oubli inqualifiable de M. Thiers.

Notre général de division disait aux Suisses, dans un ordre du jour: «Témoin de vos brillants et immortels faits d'armes, dans les champs de Polotsk et de la Bérésina, etc.»

«Mâstricht, 30 janvier 1814.

«Comte Merle».

Voici encore l'opinion du général Jomini, qui assistait à la bataille de la Bérésina. S'il ne parle pas des Suisses en particulier, il les désigne comme des troupes étrangères, et nos quatre régiments réunis formaient plus de 4000 combattants. Je cite textuellement:

«On ne saurait trop admirer la contenance héroïque des troupes qui combattaient à la Bérésina sous Ney, Bellune et Oudinot. Les trois quarts étaient composés d'étrangers, ainsi aucun esprit de nationalité ne saurait influencer notre admiration. A peine comptait-on dans les deux corps 3000 Français.»

Ces deux généraux, présents à cette lutte désespérée, ont su rendre justice aux quatre régiments suisses. Honneur à leur loyauté!

Je me mis en route au commencement de mai. Ce fut avec bonheur que je revis, après tant d'années d'absence, le sol de la patrie. Je me rendis à des bains aux environs de Berne, où je regagnai des forces. En venant me voir, ma mère eut le malheur de faire une chute dangereuse, qui, après quelques jours de souffrances, occasionna sa mort. Ce fut pour moi une bien vive douleur, car ma mère était tendrement aimée, et, de retour de Russie, j'espérais lui vouer une partie de mon existence. La Providence en avait décidé autrement.

CHAPITRE IV.

Après bien des années d'absence, je fus heureux de me trouver au milieu de mes compatriotes et de plusieurs membres de ma famille. Au bout de quelque temps, et, comme cela se voit toujours en Suisse, j'obtins, comme ancien militaire, la confiance du gouvernement et de mes concitoyens, et je fus nommé juge au tribunal du district d'Aubonne. Mes quatre frères étaient encore au service de Napoléon. Tous succombèrent plus tard, sauf l'aîné, qui, après avoir servi le roi Murat, fut nommé commandant de l'île d'Ischia, où j'eus le plaisir de le revoir encore une dernière fois en 1846.

La guerre que la France avait entreprise en 1812 contre la Russie devait avoir pour nos anciens alliés de terribles conséquences. Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés, depuis ma rentrée en Suisse, que l'armée française avait éprouvé de cruels revers.

Vers la fin de 1814, les Autrichiens pénétraient en Suisse, et les troupes françaises faisaient aussi mine de vouloir s'opposer à cette invasion. Je fus envoyé à St-Cergue, frontière du canton, pour aviser aux moyens d'empêcher une lutte armée sur notre territoire. Ceux qui vivaient à cette époque doivent se souvenir avec quelle perplexité on écoutait les nouvelles qui nous venaient du Jura, et qui toutes nous annonçaient l'entrée imminente de l'armée française. Je fus assez heureux, dans cette circonstance, pour intervenir auprès du général Ordonneau. Je le trouvai dans les meilleures dispositions. Comme c'était un ancien militaire, qui avait fait une partie des mêmes campagnes que moi, il m'assura qu'il ne descendrait sur les rives du Léman que sur un ordre positif de son général en chef; que, pour le moment, il n'avait pas assez de troupes pour couper l'armée de Bubna, mais que, d'un moment à l'autre, il attendait des ordres pour agir. Pendant tout un jour, mon anxiété fut grande, quoique le général, à ma prière, m'eût assuré qu'en cas d'attaque, les propriétés vaudoises seraient respectées. J'avais avec moi une excellente demi-compagnie de carabiniers pour garantir la frontière. Le général Ordonneau avait déjà placé ses vedettes, pour intercepter la grand-route, mais c'était là une précaution fort inutile, puisqu'en cas d'invasion de notre territoire nous avions assez de chemins de traverse pour éviter les sentinelles françaises.

Le général fut fort aimable, et vint m'annoncer, un beau matin, qu'il avait reçu l'ordre de ne pas bouger. Je profitai de cette situation pour visiter le fort de Jougne, qu'il me fut possible d'examiner dans tous ses détails. Enfin, quelques jours après, le général vint me faire ses adieux, et nous nous quittâmes dans les meilleurs termes.

Quand nos frontières du côté de la France cessèrent d'être menacées, le canton avait beaucoup à souffrir du passage des troupes à travers notre territoire, et les Autrichiens, à cette époque, n'étaient pas toujours des hôtes remarquables par leur sobriété.

Je fus donc envoyé à St-Maurice, en Valais, pour engager le général autrichien à faire passer ses troupes, venant d'Italie, à travers la Savoie, plutôt qu'à travers notre canton. Le général eut l'air de souscrire à mes désirs, mais ce fut seulement pour un petit nombre de troupes, et le pays eut encore à supporter des charges onéreuses. Dans ces circonstances, je fus heureux d'avoir au moins pu faire quelque chose.

L'Etat m'a toujours témoigné sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs, et c'est, j'ose le dire, l'un des souvenirs les plus précieux de ma vie.

Dans l'année 1819, le Conseil d'Etat voulut bien me confier la place d'instructeur-chef des milices vaudoises, que j'ai conservée jusqu'en 1844. Cette place convenait à mes anciens goûts militaires, et j'avais une satisfaction véritable à instruire notre jeunesse dans l'art de la guerre. J'ai toujours trouvé au milieu de mes concitoyens des dispositions exceptionnelles pour devenir promptement de bons soldats. Leur intelligence et leur discipline ont toujours rendu ma tâche facile. Pendant mes 23 ans de service, je

n'ai eu qu'à me féliciter de leurs progrès et de leur bonne tenue, et je me fais un plaisir et un devoir de leur exprimer de nouveau, après 14 ans écoulés.

(A suivre).

Au Bourg-Ciné-Sonore, à partir du 11 juillet et malgré la saison avancée un programme sensationnel: la version française du film sonore et parlant **La Terre sans Femmes**, tiré du roman passionnant de Peter Bolt «La Fiancée 68» et interprété par un des plus grands artistes de l'écran, le génial Conrad Veidt. Que ce soit à Paris, Londres, Berlin ou Genève, cet bande n'a rencontré que des éloges. Le plus émouvant des films sonores réalisés jusqu'à ce jour. (Cinématographie Française). — Une mise en scène d'une poignante réalité. (Film Kurier). — Une œuvre vraiment forte et d'une originalité rare. Certaines images ont une telle acuité de vie que le public les applaudit. (La Suisse).

Le public lausannois ratifiera ces divers jugements et viendra voir cette exclusivité impressionnante que le Bourg s'est réservée. — Matinées 15 h. — Soirées 20 h. 30.

AVIS

J'ai repris le **Café COTTING** (angle rue des Deux-Marchés-Riponne), avec nouvelle désignation de

Café-Restaurant du Musée

— RÉNOVATION —

Suppression de la goutte (pomme) et cette clientèle

Vins de 1^{er} choix — Liqueurs fines
CHARCUTERIE de CAMPAGNE
Diners, 1.80 — Soupers, 1.50
DÉGUSTEZ, VOUS Y REVIENDREZ

H. BLANC.

Pour la rédaction :

J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Robert DODILLE

Le Vrai Chemisier-Spécialiste

Présente actuellement ses
Chemises d'été et de sports
Fr. 12.75, 15.—, etc.

— ENVOIS A CHOIX —

LausanneHaldimand, 11

1930

Le nouveau prix-courant général a paru. Il est envoyé gratis. Il indique les prix de 136 paquets et assortiments de timbres différents, et de 1685 séries de tous pays, ainsi que celui des albums et de tous accessoires nécessaires au collectionneur.

Ed.-S. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

S. Geismar

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.